



MARQUE NATIONALE DE CONFORMITE AUX NORMES

CERTIFICAT DE CONFORMITE N° 2 / 2026

L'INNORPI atteste par le présent certificat que la société :

Les Ciments Artificiels Tunisiens
COLACEM
LE KARROUBA

Route Z 4 Km 2 El Ouardia Tunis 1004

est titulaire de l'autorisation d'apposition de la Marque Nationale
de conformité aux normes tunisiennes pour son produit :

Ciment Portland NT 47.01 - CEM I 42,5 N

(Les caractéristiques certifiées sont détaillées au verso du présent certificat)

- Norme tunisienne de référence : **NT 47.01 (2017)**
- Référentiel de Certification de Conformité : **B02**
- Durée de validité : **du 01/01/2026 au 31/12/2026**

Ce certificat est octroyé en application de Loi n° 2009-38 du 30 juin 2009, relative au système national de normalisation, et au décret gouvernemental n° 2017-1251 du 7 Novembre 2017 relatif au système de certification de conformité.

Le Directeur Général

Directeur Général
Signé: Nafaa BOUTEJNA

Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle

